

**Ministry of Education**  
Transfer Payments and  
Financial Reporting Branch

21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel: 416-327-9356  
Fax: 416-325-2007  
Email: [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction des paiements de transfert  
et des rapports financiers

21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : 416 327-9356  
Télééc. : 416 325-2007  
Courriel: [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)



**2009 : SB38**

## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants des affaires et des finances

**EXPÉDITEUR :** Andrew Davis  
Directeur  
Paiements de transfert et rapports financiers

**DATE :** Le 16 septembre 2009

**OBJET :** Rapports financiers intermédiaires

---

Je suis heureux d'avoir la possibilité de vous écrire aujourd'hui au nom du Comité sur les rapports financiers intermédiaires pour vous faire parvenir le rapport préparé par ce groupe et pour résumer ses recommandations.

Le Comité a été mis sur pied pour donner suite à une recommandation découlant des examens opérationnels. Pendant l'automne 2007, le ministère de l'Éducation a mené des examens opérationnels dans les 72 conseils scolaires de district. Les examens opérationnels du ministère visent à renforcer la capacité de gestion des conseils scolaires en encourageant bonne intendance des ressources publiques, en misant sur des pratiques exemplaires et en faisant connaître ces pratiques.

L'équipe chargée des examens opérationnels a préparé un rapport sommaire pour le secteur qui met en évidence les conclusions communes. Le rapport souligne sept domaines clés qui nécessitent des améliorations qui auront une incidence sur tout le secteur. Entre autres choses, le rapport a mis en évidence la nécessité d'améliorer les méthodes d'établissement des rapports financiers intermédiaires des conseils scolaires. L'objectif des rapports financiers intermédiaires est de permettre à la direction et au conseil d'administration de comprendre clairement le budget de l'exercice en cours par rapport aux dépenses réelles depuis le début de l'exercice et de donner un aperçu des mois restants de l'exercice.

Le Comité consultatif de l'examen opérationnel a recommandé que le Council of Senior Business Officials (COSBO) et le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation organise un groupe de travail qui doit examiner le contenu et le format des rapports financiers intermédiaires. Il a recommandé que le comité demande aux conseils scolaires de formuler des commentaires pour déterminer les composantes d'un rapport efficace et pour mettre en évidence les pratiques exemplaires adoptées par le secteur.

Au début de 2009, on a mis sur pied le Comité sur les rapports financiers intermédiaires. L'objectif était de déterminer les pratiques exemplaires et d'élaborer un modèle de rapport uniforme qui répond aux besoins du secteur. Le comité est formé de personnes de tous les domaines du secteur, ainsi que de membres du personnel de la Direction du soutien aux activités scolaires et de la Direction des paiements de transfert et des rapports financiers.

Les recommandations clés du comité contenues dans le rapport ci-joint sont notamment :

1. Établir un calendrier d'établissement de rapports au début de l'année et informer les conseillers scolaires du calendrier proposé en septembre;
2. Préparer au moins trois rapports pendant l'année en utilisant un format uniforme, et chaque rapport doit contenir les mêmes indicateurs de rendement;
3. Le rapport doit aussi comporter des indicateurs de la performance non financière (par exemple, effectif et dotation en personnel);
4. Expliquer les écarts clés et arriver à une conclusion.

Pour réduire au minimum la charge de travail supplémentaire du personnel du conseil, le comité recommande que les dates d'établissement des rapports financiers intermédiaires correspondent aux dates actuelles de présentation des rapports au ministère.

- Premier rapport intermédiaire – mi-janvier, rapport pour les conseillers (fondé sur la date de clôture du 31 octobre)
- Deuxième rapport intermédiaire – mi-mai, rapport pour les conseillers (fondé sur la date de clôture du 31 mars)
- Troisième rapport intermédiaire – mi-septembre, rapport pour les conseillers (fondé sur la date de clôture discrétionnaire entre le 30 juin et le 31 août)

Le Comité sur les rapports financiers intermédiaires a aussi élaboré un modèle conforme à ces recommandations. Les conseils peuvent utiliser ce modèle ou le personnaliser en fonction de leurs besoins, culture et circonstances. Ces modèles ci-joints comportent aussi :

- Un tableau de bord en deux formats différents pour permettre aux conseils de choisir le format préféré (un tableau sommaire en format Excel et une présentation PowerPoint).
- Des tableaux des revenus et des dépenses plus détaillés.

Le tableau de bord permet de faire un résumé de la situation financière et comprend deux indicateurs non financiers clés (effectif et dotation en personnel). Le tableau de bord permet d'inclure des tableaux, des graphiques et une explication détaillée qui résume les renseignements clés qui doivent être communiqués au conseil.

Les tableaux complémentaires des revenus et des dépenses permettent de faire une analyse plus détaillée comportant deux évaluations clés :

1. Évaluation du budget qui compare les prévisions de fin d'exercice au budget (prévisions) et permet d'expliquer tous les écarts clés;
2. Évaluation des risques qui compare les résultats de l'exercice précédent aux résultats réels de l'exercice en cours.

L'évaluation des risques est très utile pour vérifier si les prévisions (de l'évaluation du budget) sont exactes ou si, en fonction des exercices précédents, il y a des pressions ou des économies éventuelles en plus de celles précisées dans les prévisions budgétaires. Il s'agit d'un simple indicateur qui ne signifie pas que les prévisions sont exactes ou inexactes.

Le rapport, les recommandations et les modèles du Comité sur les rapports financiers intermédiaires ci-joints ont été mis au point à la suite de consultations intenses. Le Comité sur les rapports financiers intermédiaires a organisé des tables rondes avec les conseils scolaires participants, qui ont communiqué leurs pratiques d'établissement de rapports financiers intermédiaires. Ensuite, d'autres membres ont formulé des critiques sur leurs rapports, ce qui a donné lieu à une discussion sur les pratiques exemplaires qui a permis de préparer le rapport que nous communiquons au secteur. Les recommandations et les modèles ont aussi été envoyés à l'avance au COSBO et les commentaires reçus ont été favorables.

Il est important de souligner que le rapport et les modèles ci-joints visent à faire connaître les pratiques exemplaires afin de répondre aux besoins du secteur et d'améliorer les méthodes d'établissement des rapports. Nous encourageons les conseils scolaires à adopter ces recommandations, qui ne sont pas, toutefois, obligatoires.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Jeff Lewis au 416 325-0607 ou à l'adresse [jeffrey.lewis@ontario.ca](mailto:jeffrey.lewis@ontario.ca) ou bien, avec votre agent des finances du ministère.



Andrew Davis

c.c. Directrices et directeurs de l'éducation  
Présidentes et présidents des associations des conseillers scolaires